Qui sont les parents des gamins qui ont fait des croix gammées dans l’église d’Hénon ?

écrit par Jean-Paul Saint-Marc | 19 août 2021

L’église d’Hénon.

Le gouvernement, les bien-pensants chassent la bête horrible, la stèle de Simone Weil taguée par des cons de la pire espèce par au moins deux fois… On attend les résultats de l'enquête qui espérons sera rapide et lèvera toute ambiguïté sur les auteurs (le comique serait des similis tagueurs de Carpentras, des fils de bonne famille pour mémoire)…

L'église d'Hénon (22079) près de St Brieuc a été gravée de croix gammées, mais pas uniquement…
L'enquête de gendarmerie a rapidement résolu l'affaire !

Croix gammées dans l'église, des gamins arrêtés à Hénon

15 Août 21 – Jacques Le Bruno.

Des dégradations ont été commises dans l'église de Hénon. Des croix gammées ont notamment été dessinées. L'enquête a permis d'interpeller des enfants.

Des dégradations et des croix gammées. Voilà ce que le sacristain a découvert un soir en fermant l'église de Hénon (Côtes-d'Armor).

Pots de fleurs brisés

Chaque jour l'église de Hénon est ouverte au public entre 9h et 19h. Mais mauvaise surprise jeudi 12 août 2021 quand le sacristain vient fermer les portes. Il constate en effet **nombre de dégradations**. Des pots de fleurs sont brisés, des cierges cassés*…
* *du vandalisme pur et simple…*

Des croix gammées

Et puis, il y a des dessins qui ressemblent à des croix gammées. Les reproductions ont été réalisées dans le plâtre du

porche, avec un objet tranchant.

> *« C’est inadmissible de ne pas respecter un lieu de culte »*
> ***Thierry Andrieux, maire de Hénon***

Deux plaintes

Deux plaintes ont été déposées. Une par le maire Thierry Andrieux au nom de la collectivité. Et une par la paroisse. Il faut dire que des câbles électriques avaient également été sectionnés*.
* *imaginez si un des gosses s’était électrocuté, à qui aurait été attribuée la responsabilité ? Légalement à la mairie, moralement à l’église !*

L’enquête des gendarmes

La brigade de recherche de Saint-Brieuc et les gendarmes de Moncontour ont mené l’enquête. Ils ont trouvé une vingtaine d’indices. Il y a notamment des **papiers de bonbon par terre** et les dessins sont à hauteur de petits bonshommes.

Les forces de l’ordre ont interpellé **des enfants du village**. Au moins 2 ont participé aux dégradations. Ils ont avoué. Mais à Hénon, on imagine que les gamins ne savent même pas ce que représentent les croix gammées*.
* *naïveté, si ces gosses ont gravé des croix gammées en plus de leur vandalisme, c’est qu’ils savent pour le moins qu’elles représentent un symbole choquant !*

Mon avis, des fessées se perdent ! Mince, ce doit être mal-pensant !
Une chose est sûre, l’absence d’éducation, la culture du non-respect de l’autre se mesure par leurs effets, déjà chez les plus jeunes…
Mais une question, les gosses en ont-ils eu l’inspiration d’eux-mêmes ? Le résultats de propos déplacés d’adultes ?

La lutte contre l'antisémitisme cependant ne doit pas interdire la critique. D'ailleurs la critique d'Israël fait florès dans certains milieux jusqu'à la confusion entre antisionisme et antisémitisme dans un relativisme décomplexé… Pour rappel les rares réactions à la manifestation du 15 septembre 2012 sur les Champs Elysées qui a vu fuser des « Khaybar ya yahoud » (juifs, souvenez-vous de Khaybar) en référence au massacre des Juifs de Khaybar. ***Libé s'était d'ailleurs fendu d'un article tentant de désamorcer le scandale*** *dès le 17 septembre. La manifestation musulmane était liée a priori au film «* ***L'Innocence des musulmans***** » considéré comme offensant !*
** commentaire de Riposte Laïque.*
RL a diffusé une vidéo de cette manifestation

Autre chose que le QUI des manifestations anti-pass, qui en plus nommait Véran et Macron, ou le QUI tout seul !
Pour rappel, le WHO du « professeur » tagueur de véhicule de police n'a guère ému lui, n'a guère eu d'exposition dans la presse de propagande ! Et pas de sanction annoncée par l'illustre Blanquer à la tête de l'EN !